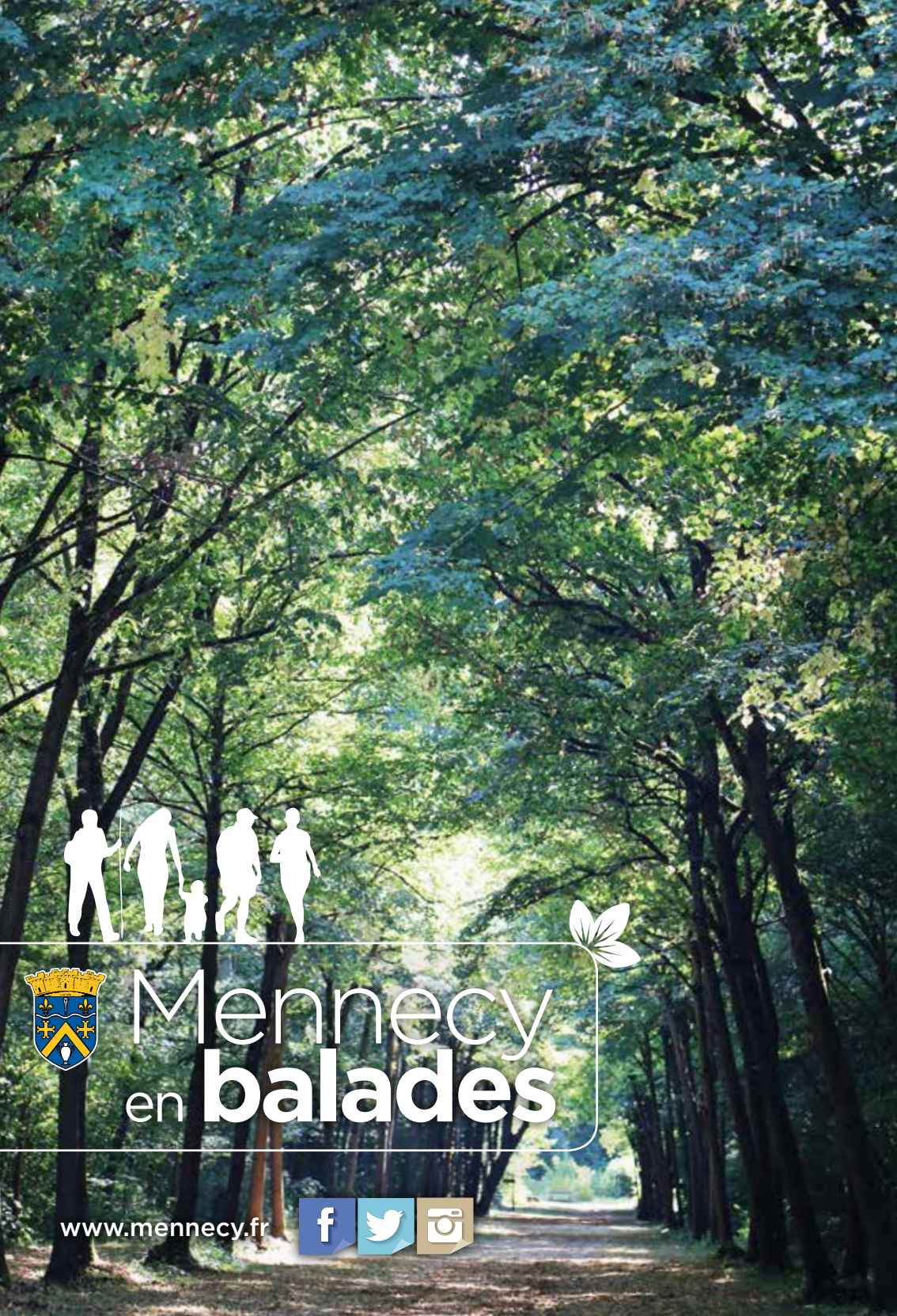
Mennecy
en balades
www.mennecy.fr

Sommaire

Développement durable 4
Faune recensée à Mennecy ... 6
Associations 7

Mennecy et ses espaces verts 8
Parc de Villeroy 10
Parc de Bel Air 22
Bois de la Justice 26
Parc de la Roseraie 30
Verger de Mennecy 34
Etang de la Patte d'Oie 38
Marais de la Grande Île 38
Grand Montauger 38

Domaine départemental de Montauger et Maison de l'environnement de l'Essonne 42
Aires de jeux et terrains sportifs 46

Les balades 48
Au cœur de Mennecy 50
Mennec'Hollywood et son verger 54
Sur les pas des ducs de Villeroy 58
Escapades à travers champs 62
Au fil de l'eau 66

Mennecy en **balades**

Supplément au Mennecy Actualités n°40 - octobre 2018
Mairie de Mennecy - 91540 Mennecy - Tél : 01 69 90 80 30 - Fax : 01 64 57 00 41 - www.mennecy.fr
Directeur de la publication : Jean-Philippe Dugoin-Clément, Maire de Mennecy, Vice-Président de la Région Île-de-France
Rédaction : Estelle Rimbert
Crédits photos : service Communication - Elisabeth Vasseur - Philippe Bantz - Clément Damiens
Réalisation : Planète Impression - Imprimerie marquée IMPRIM'VERT - Ris-Orangis - Tél : 01 69 96 41 00
Tirage : 10 000 exemplaires - Impression sur papier respectant les critères d'une gestion durable des forêts

Edito

Chère Madame,
Chère Mademoiselle,
Cher Monsieur,

Mennecy est une commune dynamique et attractive où de nombreuses manifestations rythment la vie des habitants et où l'activité économique ne cesse de se développer, mais elle n'est pas que cela.

Elle est également un lieu où il fait bon vivre et où l'on peut se ressourcer en profitant de ses écrins de verdure et de ses curiosités.

Notre ville peut s'enorgueillir de faire partie des communes vertes qui veillent à préserver les espèces animales et végétales dans un cadre de vie agréable pour les habitants.

Dans ce guide vous trouverez toutes les informations sur les parcs, les aires de jeux pour enfants, les équipements sportifs de la ville ouverts au public, ainsi que huit propositions de balades (itinéraires allant de 2,5 km à 10,3 km) afin de vous inviter à vivre Mennecy d'une autre façon, plus paisiblement, en prenant le temps de l'observation et de la découverte de notre patrimoine naturel, paysager et culturel.

Sur ces parcours aménagés pour un déjeuner champêtre ou pour une pause en toute tranquillité, les promenades peuvent se faire indifféremment à pied, avec poussette, ou à vélo, excepté la balade « Au cœur de Mennecy » car certaines ruelles sont inaccessibles aux vélos.

Nous tenons à remercier chaleureusement Nicole Duchon, Présidente de « Mennecy et son histoire » de nous avoir transmis les informations historiques qui sont le fruit du travail minutieux d'une équipe œuvrant pour la transmission de l'origine de notre patrimoine.

Ce guide en poche, chaussez vos baskets ou enfourchez votre vélo pour vous oxygéner et découvrir en toutes saisons « Mennecy autrement » !

Naturellement vôtre,

Jean-Philippe Dugoin-Clément

Maire de Mennecy,
Vice-Président de la Région
Île-de-France

Développement durable

La Ville de Mennecy s'est engagée depuis de nombreuses années dans un programme de développement durable afin de préserver la qualité de vie des Menneçois et transmettre aux générations futures le respect de la nature et le goût de l'action solidaire. Ainsi, dans le cadre de son Agenda 21, elle a mis en place des projets en ce sens et il est du devoir de chacun de veiller à ce que cette dynamique ne s'essouffle pas. La conservation du patrimoine environnemental et historique doit rester l'une de nos priorités. Parmi les différents points de cet agenda, les pratiques pour une gestion différenciée (notamment les fauches tardives et prairies fleuries) permettent de lutter contre les pollutions, de conserver la ressource en eau, de protéger la santé des agents et des Menneçois, de favoriser la biodiversité et d'améliorer la qualité de vie des habitants. Ainsi, pour l'entretien des espaces verts, Mennecy a atteint le « zéro phyto » et installé un éco-pâturage pour un débroussaillage naturel dans le Parc de Villeroy. Le développement et l'aménagement de voies réservées aux vélos est également un véritable enjeu pour pallier les trajets motorisés. Aussi, pour vos déplacements intra-muros et vos balades, de nombreuses pistes cyclables vous attendent. Alors n'hésitez pas à en user et en abuser !

Fin septembre 2018, la Ville a obtenu le label « Fleur verte ». Ce trophée d'excellence départemental récompense les communes s'engageant dans une dynamique de gestion durable des espaces publics et respectueuse de l'environnement.

Recommandations

Afin de préserver la qualité de vie de tous, nous vous recommandons de :

- Ne rien jeter dans la nature et les cours d'eau, déposer les déchets dans les poubelles qui jalonnent les différents parcours ou les emporter avec vous (prévoir un sac dans ce cas)*,
- Ne pas fumer dans les parcs publics qui sont désormais des « espaces sans tabac » (arrêté municipal),
- Ne pas allumer de feux (arrêté municipal),
- Éviter les cueillettes de plantes et de champignons (certains peuvent être toxiques),
- Veiller à rester silencieux afin de ne pas effrayer les animaux et manquer de belles rencontres avec eux, mais également pour la préservation de leur habitat,
- Observer la faune sans la toucher,
- Rester sur les chemins et sentiers afin d'éviter l'érosion des espaces naturels sensibles,
- Préserver les ruines et autres sites,
- Pendant les fortes chaleurs, ne pas oublier d'emporter une bouteille d'eau, un chapeau, une protection solaire et un répulsif anti moustiques,
- En cas de grand vent, ne pas emprunter les chemins en sous-bois,
- Tenir en laisse les animaux de compagnie et veiller à vous munir d'un sac pour ramasser leurs déjections.

Nous rappelons que le port du casque est désormais obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient au guidon de leur vélo ou passagers, et très fortement conseillé pour les enfants de plus de 12 ans et les adultes.

En outre, l'équipement doit être conforme à la règlementation ainsi que le casque qui doit être correctement attaché.

À vélo, respecter également les randonneurs et le Code de la Route.

**Durée de décomposition des déchets abandonnés dans la nature : 2 à 5 mois pour un papier, 6 mois pour une épluchure de fruit, 1 à 12 ans pour un mégot de cigarette, 5 ans pour un chewing-gum, 80 à 100 ans pour une canette en aluminium, 450 ans pour une bouteille ou un sac en plastique et 1 million d'années pour une bouteille en verre.*

Faune recensée à Mennecy

Au cours de vos balades dans les espaces naturels, vous pouvez faire de belles rencontres avec les animaux fréquentant les milieux naturels boisés et les points d'eau, alors ouvrez l'œil, écoutez, soyez patients et silencieux.

Selon www.faune-iledefrance.org, de nombreuses espèces ont été recensées dernièrement sur notre commune :

- des mammifères : blaireau, chauve-souris, chevreuil européen, écureuil roux, hérisson d'Europe, hermine, fouine, lapin de garenne, lièvre européen, martre, musaraigne, ragondin, renard roux…
- des oiseaux : bergeronnette des ruisseaux, bernache du Canada, canard colvert, cygne tuberculé, étourneau sansonnet, foulque macroule, grèbe huppé, héron cendré, martin pêcheur, mésange bleue, pic épeiche, pinson des arbres, poule d'eau, roitelet huppé, rougequeue noir… sans compter les oiseaux migrateurs faisant une halte sur notre territoire.
- des batraciens et reptiles : couleuvre, crapaud calamite, crapaud commun ou épineux, grenouille commune, lézard des murailles, orvet fragile, salamandre tachetée, triton palmé…
- des poissons (dans l'Essonne, le Marais de la Grande-Île et l'Etang de la Patte-d'Oie) : ablette, brème, brochet, chevesne, gardon, goujon, perche, rotengle, silure…*
- des insectes : libellule, mante religieuse, papillon, sauterelle…

**Attention : l'Étang de la Patte-d'Oie (à droite en descendant par la rue de Paris, avant le Domaine départemental de Montauger) et quelques emplacements dans le Grand Montauger (en face de l'Etang de la Patte-d'Oie) sont les seuls endroits autorisés pour la pêche sur les parcours proposés. Nous vous rappelons qu'il est nécessaire d'avoir une carte de pêche valide que vous pouvez obtenir par le site www.cartedepeche.fr (renseignements : Fédération de l'Essonne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique – 01 64 96 14 00). Veillez à vous conformer aux règlements en vigueur affichés sur les sites.*

Associations

Deux associations menneçoises visent à sensibiliser le public à notre patrimoine et vous proposent des visites guidées dans la ville :

Mennecy et son histoire

L'association, fondée en 1984, a pour buts :

- De réunir les personnes curieuses de connaître l'histoire de la commune de Mennecy.
- De participer à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine historique menneçois.
- D'assurer des visites guidées du centre-ville, du quartier Levitt et du parc de Villeroy.

N'hésitez pas à faire appel à Nicole Duchon, sa présidente, intarissable sur l'histoire de la commune et sur la vie des personnages qui ont fait Mennecy.

L'association a produit et propose à la vente 102 revues et 9 ouvrages d'histoire locale parmi lesquels « Mennecy, coup de cœur », « Mennecy d'hier à aujourd'hui », « Tendre porcelaine de Mennecy Villeroy », « Les Menneçois dans la Grande Guerre », etc.

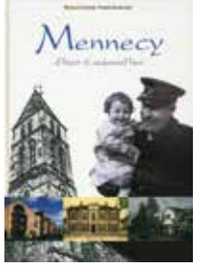

Renseignements et réservation de visites de groupe :

E-mail : nicole.duchon@orange.fr
ou nicole.duchon@mennecy-et-son-histoire.com
Site : www.mennecy-et-son histoire.com
Tél : 01 64 57 09 65 – 06 62 15 84 97

Eaux et Fontaines

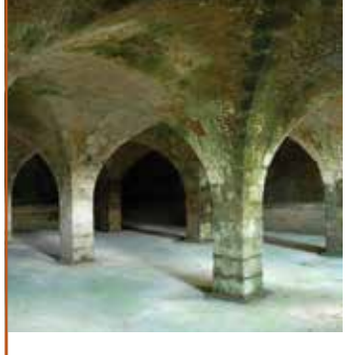

Cette association participe activement à l'entretien du vaste réseau hydraulique ancien de la ville et assure des visites de groupe notamment des aqueducs souterrains menneçois.

Outre ces visites ponctuelles à la demande, deux dates annuelles sont à retenir pour découvrir notre patrimoine hydraulique : Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins (3e dimanche de juin) et Journée Européenne du Patrimoine (3e dimanche de septembre).

Renseignements et réservation de visites de groupe :

Tél : 01 64 57 07 82 – 06 08 90 53 04
E-mail : eauxetfontaines.mennecy@laposte.net

Mennecy et ses espaces verts

Parc de Villeroy

Cet écrin de verdure, qui s'étend sur cent-huit hectares, constitue l'un des fleurons de Mennecy très largement plébiscité par tous les visiteurs et en toutes saisons. Les uns l'apprécient pour ses majestueuses allées d'arbres dont certains sont centenaires, d'autres pour ses sentiers forestiers, d'autres encore pour ses grandes pelouses invitant aux pique-niques et aux jeux de ballon, les familles pour l'aire de jeux enfants, le terrain de vélo cross attenant et les animaux de l'éco-pâturage (à l'entrée principale du parc, à gauche ou à droite), les sportifs pour le parcours de santé avec des appareils de fitness et les longs chemins de terre tranquilles, les amateurs de vieilles pierres pour ses lieux chargés d'histoire, voire pour tous ces atouts à la fois.

Histoire

Cet écrin de verdure entourait autrefois un château de la Renaissance datant du XVIe siècle. Il porte encore le nom prestigieux d'une terre dont les seigneurs Neufville de Villeroy furent serviteurs du royaume, secrétaires d'état, gouverneurs et confidents des rois.

La poétesse Madeleine de l'Aubespine, l'épouse de Nicolas IV de Neufville, fut reconnue de son temps comme la fille spirituelle de Ronsard. Après la Révolution, le parc fut laissé à l'abandon et il fallut attendre la fin du XIXe siècle pour que ce domaine retrouve fière allure lorsque Paul Darblay en devint propriétaire en 1890.

Il fit tracer de nouvelles allées et reboiser quatre-vingt-dix hectares, préservant toutefois les beaux arbres centenaires.

La glacière

Elle était destinée au dépôt de la glace et de la neige récoltées en hiver. Un puits de dix mètres de profondeur sur cinq mètres de large permettait le stockage en grande quantité.

Les denrées périssables étaient ainsi conservées au frais. Pour le plaisir du palais, des blocs en étaient prélevés pour rafraîchir les boissons ou préparer des sorbets.

Les anciens communs

À la fin du XVIIIe siècle, Gabriel de Neufville souhaita rénover le domaine. Il fit construire les cinq communs reliés par une galerie, desquels subsistent deux beaux bâtiments de 1772. Ces logements des serviteurs témoignent de l'importance de la domesticité attachée au château.

Aujourd'hui, le Conservatoire à rayonnement communal Joël Monier, l'Espace culturel Jean-Jacques Robert et son théâtre, la salle Michel-Ange et la médiathèque Madeleine de l'Aubespine ont investi les lieux.

Le pédiluve (ou abreuvoir)

Ce bel abreuvoir à chevaux est déjà signalé dans un document de 1613. C'est l'élément intact le plus ancien du parc. Sa dimension nous donne une idée du nombre d'animaux qui y étaient conduits pour y être abreuvés ou lavés avec les carrosses attelés.

Au XVIe siècle, d'importantes écuries étaient situées à ses abords.

La Salle Michel-Ange

Au début du XVIIe siècle, au croisement actuel de l'allée des Séquoias et de l'allée des Noyers, un belvédère fut érigé pour présenter l'une des pièces maîtresses du domaine : le David de bronze du grand Michel-Ange ciselé à Florence au début du XVIe siècle. D'où le nom donné à la Salle Michel-Ange.

La fontaine aux sirènes

C'est un bassin orné d'une sculpture de l'époque de la Renaissance qui fut démontée et installée ici à la fin du XIXe siècle.

Le fronton aux sirènes enlacées qui orne cette fontaine fut vraisemblablement sculpté par Matthieu Jacquet.

La cave et le réservoir

Ces deux édifices symétriques qui semblent similaires au premier abord, ne le sont finalement pas : à gauche la cave et à droite le réservoir. En 1623, afin d'alimenter les bassins et les fontaines du parc, le châtelain élabore un réseau d'aqueducs souterrains qui conduit l'eau des sources qui abondent à Mennecy depuis la rue de la Fontaine jusqu'à un réservoir situé au cœur du parc de Villeroy.

Les vestiges de l'ancien château

Des documents du XVe siècle parlent d'un manoir féodal édifié au centre du village de Villeroy, voisin de celui de Mennecy. De 1550 à 1560, Nicolas III de Neufville, seigneur du lieu et secrétaire du roi, fit édifier un superbe château, modèle typique de la Renaissance française. Son fils Nicolas IV rénova son domaine et fit disparaître le village et l'église en créant des terrasses, des allées et des parterres décorés de statues.

En ce château furent reçus d'illustres personnages de l'Histoire de France et les relations qu'entretenaient les seigneurs des lieux avec les rois participèrent à la splendeur et à la renommée du lieu. Le dernier des Villeroy fut guillotiné le 28 avril 1794 et ses biens furent rendus à ses héritières en 1795.

De 1796 à 1819, les nouveaux propriétaires firent démolir les vieux bâtiments afin d'en récupérer les matériaux destinés à construire le canal de l'Essonne, un projet ambitieux qui n'a jamais été terminé. C'est la fin des belles terrasses et des superbes allées d'agrément lorsque le parc devient terrain de culture loué à un fermier.

Aujourd'hui, il ne reste plus de visible que les fondations du château, les communs devenus équipements publics, la glacière, la fontaine, ainsi qu'une cheminée attribuée à Matthieu Jacquet dont l'originale est exposée au Louvre à Paris.

Patrimoine forestier

Ce beau parc qui appartient à la commune de Mennecy depuis 1972 est caractérisé par de grandes allées majestueuses, à la Française, qui délimitent des bosquets.

Allées (voir plan page 21)

Allée des Sycomores

Il s'agit de l'ancienne allée d'honneur qui menait au château.

Aujourd'hui, cette allée bordée d'un double alignement d'érables sycomores, constitue l'entrée principale du parc.

Allée des Noyers

Après une première partie boisée, cette allée débouche sur les communs, puis la terrasse qui surplombe l'espace ouvert du domaine et poursuit son chemin boisé jusqu'à l'extrémité du parc.

Allée des Séquoias
(sequoiadendrons giganteum)

Elle traverse la partie ouest du parc depuis l'entrée située à proximité des équipements sportifs jusqu'à l'Essonne. Elle est coupée par la ligne de chemin de fer. Réalisée en 1890, cette dernière permettait de mettre en relation visuelle les parcs de Villeroy et d'Echarcon qui constituaient à cette époque une seule propriété. Cette allée a la particularité d'être labellisée depuis 2001 «arbres remarquables de France». En effet, ces séquoias géants représentent un ensemble quasiment unique en Europe avec une allée de 800 mètres de long composée de 134 arbres âgés d'environ 140 ans s'élevant à plus de 30 mètres de hauteur !

Allée du Clocher

Elle traverse l'intégralité du site dans sa longueur. Elle est bordée de tilleuls et ménage en hiver une vue directe sur le clocher de l'église Saint-Pierre de Mennecy.

Allée des Hêtres pourpres

Bien connue des habitués du parc, cette allée est à l'automne un véritable flamboiement de rouge.

Allée des Platanes

Cette majestueuse allée est bordée d'un quadruple alignement de platanes. L'ensemble atteint une largeur de 45 mètres.

D'autres allées bordées par des alignements structurent également le parc. Il s'agit de l'allée Charlemagne (longée par des ailantes au nord-ouest et par des chênes dans la partie sud-ouest), l'allée de la Verville (bordée par des tilleuls), l'allée des Charmes (encadrée, comme son nom ne l'identique pas, par des hêtres) et deux allées bordées de hêtres, de belles dimensions, prolongeant l'allée des Hêtres pourpres.

«Aménagement Forêt communale de Mennecy – Parc de Villeroy» de l'ONF.

Arbres

Une quarantaine d'espèces forestières est recensée dans le parc. Parmi celles-ci, quelques spécimens ont été reconnus «arbres remarquables de France» au regard de leur âge, de leurs dimensions, de leur forme ou de leur histoire.

Charme

Comment l'identifier ?

Il peut mesurer jusqu'à 40 m, mais a une faible longévité (150 ans). Son écorce de couleur gris verdâtre est cannelée, comme formée de muscles longs et légèrement sinueux. Ses feuilles allongées et ovoïdes ont un aspect «gaufré». Les chatons mâles cylindriques, verdâtres et pendants tombent avec un mouvement d'hélice. Son fruit est un akène (sorte de petite noisette côtelée non comestible).

Usages

Ses fibres longues servent pour composer des panneaux de fibres de bois et sa dureté est idéale pour la réalisation d'étals de boucher, de manches d'outils... Il est également utilisé dans la lutherie et est un excellent bois de chauffage. Le charme possède aussi des vertus thérapeutiques : son bourgeon est exploité en gemmothérapie et en phytothérapie (défenses naturelles et cicatrisation), ainsi que sa fleur (Fleur de Bach).

Le saviez-vous ?

La présence de dents et de duvet sur les bords des feuilles permet de différencier d'une façon certaine le charme du hêtre, qui ne sont pourtant pas de la même famille.

www.onf.fr et www.lesarbres.fr

Hêtre

Comment l'identifier ?

Cet arbre élancé peut atteindre 40 mètres de hauteur et vivre exceptionnellement jusqu'à 400 ans, mais la moyenne se situe autour de 150 ans. Son écorce est mince, lisse et gris clair, et ses feuilles ovales sont légèrement ondulées et bordées de cils (au printemps). Ses fruits, en forme de cupule hérissée, contiennent 3 ou 4 faînes.

Usages

Son usage est recommandé pour du contre-plaqué de qualité supérieure, l'ossature de meubles et les jouets. Il est également un bon combustible.

Le saviez-vous ?

Il vit en symbiose avec les mycorhizes, des champignons qui protègent ses racines contre les bactéries, tout en favorisant sa croissance. Le Parc de Villeroy possède une grande allée avec une variété ornementale : le hêtre pourpre. Un moment d'histoire est gravé dans le bois : venez découvrir les traces laissées par les soldats américains à la fin de la 2nde Guerre Mondiale.

www.onf.fr

Chêne

Comment l'identifier ?

Il mesure jusqu'à 40 mètres, avec un tronc droit et puissant (jusqu'à 2 mètres de diamètre), une longévité qui se compte en centaines d'années et des branches massives et tortueuses. Son écorce grise, lisse dans les premières années, se creuse de sillons longitudinaux roses et ocre de plus en plus profonds à partir de 20 ou 30 ans. Ses feuilles présentent un découpage en cinq à sept lobes arrondis, asymétriques, séparés par des sinus relativement profonds. Ses fruits sont des glands (dont les écureuils et les sangliers raffolent, mais non comestibles pour l'homme) qui apparaissent en septembre-octobre.

Usages

Autrefois, son bois était exploité pour la construction navale (grande résistance à l'eau). Il est le plus dur et le plus durable des bois européens (empêchant ainsi les vers de s'y loger) et est utilisé pour la charpente, les traverses de chemin de fer, l'ébénisterie et la sculpture. La présence de tanin le rend également idéal pour la tonnellerie et pour tanner le cuir. Le chêne possède aussi des vertus thérapeutiques encore utilisées aujourd'hui en phytothérapie notamment pour les problèmes digestifs.

Le saviez-vous ?

Rarement touché par la foudre, le chêne était associé aux dieux de la foudre et du tonnerre (Zeus, Jupiter…). Plus tard, le roi Saint-Louis rendait la justice sous cet arbre. Le Parc de Villeroy possède quelques chênes américains isolés, aux feuilles très découpées, qui prennent une couleur rouge en automne. Un de ces arbres, appelé Papy chêne du fait de son grand âge (plus de 150 ans), est un arbre remarquable. Le parc possède essentiellement des chênes sessiles, pédonculés et rouges.

www.onf.fr et www.lesarbres.fr

Noyer commun

Comment l'identifier ?

Le noyer peut mesurer jusqu'à 25 mètres de haut et atteindre l'âge vénérable de 300 ans. Son écorce gris argenté d'abord lisse, se fissure avec l'âge. Ses grandes feuilles sont composées de grandes folioles ovales et pointues. Les noix se ramassent à l'automne lorsqu'elles sont tombées au sol. Elles se conservent sèches plusieurs mois, à l'air libre, débarrassées du brou.

Usages

Les noix servent en cuisine, essentiellement dans les pâtisseries et les salades (huile). L'huile la moins raffinée sert à faire du savon. Le brou de noix a longtemps été utilisé en teinturerie pour colorer en brun et en pigment pour la peinture à l'huile. Son bois est réputé pour la fabrication de crosses de fusil et de meubles de qualité.

Le saviez-vous ?

Les feuilles contiennent de la juglone, rendant ainsi toxique le sol pour les autres végétaux qui ne poussent pas à ses pieds. A l'entrée du Parc de Villeroy, en prenant l'allée Charlemagne, vous trouverez des alignements de noyers noirs d'Amérique dont l'écorce est très crevassée (fruit non comestible et très amer).

www.jardinage.lemonde.fr et www.lesarbres.fr

Erable sycomore

Comment l'identifier ?

L'érable sycomore, nommé aussi érable faux-platane ou érable blanc est le géant de sa famille avec une hauteur de 35 mètres et une belle longévité allant de 200 à 500 ans. Son tronc bien droit, au diamètre impressionnant chez les sujets âgés (1 à 2 mètres), est gris puis fonce avec le temps et présente des écailles allongées. Ses grandes feuilles sont palmées avec 5 lobes pointus à dentelures irrégulières, de couleur vert sombre. Les fleurs verdâtres très mellifères (attirent les abeilles par leur parfum) sont regroupées en grandes inflorescences retombantes. Les fruits sont constitués de grosses graines rondes accolées par deux (samares de 5 cm de long).

Usages

Son bois dur et uni, d'une belle teinte brun clair aux reflets satinés, est utilisé en sculpture, en menuiserie et en ébénisterie (meubles, parquets). Chez certains individus, il est parcouru de fibres ondulées très recherchées pour les placages et la lutherie. Il est également un excellent bois de chauffage. Les éclisses et le manche du violon sont traditionnellement fabriqués en érable sycomore pour son esthétisme et ses qualités acoustiques.

Le saviez-vous ?

Le nom de sycomore vient de ses feuilles qui ressemblent à celles d'un figuier, qui se dit sykon en grec.

www.onf.fr, www.jardinage.ooreka.fr, www. humanite-biodiversite.fr et www.lesarbres.fr

Platane

Comment l'identifier ?

Souvent confondu avec l'érable à cause de la forme de son feuillage, le platane commun est un arbre hybride issu des variétés des États-Unis et de l'Asie occidentale.

Il peut vivre de 500 à… 1 000 ans (voire 2 000 ans, mais cela reste exceptionnel). Du haut de ses 35 à 45 mètres, il se démarque surtout avec son tronc exceptionnellement droit, au toucher agréable et lisse, qui rappelle un peu la tenue «camouflage».

Arborant une couleur vert clair, ses grandes feuilles sont palmées. Ses fruits, quant à eux, sont duveteux et ressemblent à des châtaignes mais ne sont pas comestibles.

Usages

Ayant des propriétés astringentes, le platane est très utilisé en médecine douce. Son bois clair et dur est exploité en menuiserie et est un excellent bois de chauffage.

Le saviez-vous ?

Occupant une place très importante dans la mythologie grecque, il est le symbole de la déesse Gaia. Il fait également partie des quatre éléments formant le caducée, l'emblème du corps médical. Le Parc de Villeroy possède une grande allée avec un double alignement de platanes.

www.jardinage.lemonde.fr, www.futura-sciences.com et www.lesarbres.fr

Tilleul

Comment l'identifier ?

Le tilleul, nommé également théier d'Europe, peut atteindre 40 mètres de haut. Son écorce lisse, gris clair sur les jeunes sujets, se fissure en formant des bosses sur les sujets âgés.

Ses feuilles vert foncé en forme de cœur renversé, sont légèrement velues et aux bords dentés.

Des bouquets de 3 à 7 fleurs très mellifères apparaissent dès le début de l'été et embaument l'air de leur parfum très marqué.

Ses fruits sont des petites boules de 0,3 cm groupées et munies d'une aile qui facilite leur dissémination.

Usages

Ses feuilles jeunes et tendres peuvent être dégustées en salade. Ses fleurs quant à elles, une fois séchées, sont utilisées pour confectionner des tisanes aux diverses vertus. Les principes actifs du tilleul en font un arbre largement utilisé en phytothérapie, en dermatologie et dans l'industrie pharmaceutique.

Le saviez-vous ?

Les masques des sarcophages du Fayoum (époque hellénique, en Égypte) étaient en tilleul, ce qui indique le caractère sacré de cet arbre dans les temps anciens. Il fut l'un des arbres choisis en 1792 pour incarner les valeurs de la Révolution française et la liberté.

www.jardinage.lemonde.fr, www.futura-sciences.com et www.lesarbres.fr

Séquoia géant

Comment l'identifier ?

Le séquoia géant est l'arbre le plus volumineux du monde avec une circonférence pouvant aller jusqu'à plus de 30 mètres (en général entre 5 à 8 mètres) !

Il mesure jusqu'à 40 mètres en France (100 mètres en Californie) et peut vivre plus de 3 000 ans !

Son écorce est épaisse, rougeâtre, fibreuse, dépourvue de résine, mais riche en tanins.

Ses branches, d'abord fortement inclinées, se redressent avec l'âge. Ses aiguilles pointues sont persistantes et de couleur vert grisâtre.

Ses cônes verts mûrissent au bout de 18 mois (brunâtres) et peuvent rester fermés pendant plusieurs années, en ne s'ouvrant qu'à la fin d'un été très chaud.

Usages

Son bois très décoratif, mou et peu résistant, ne présente aucune valeur utilitaire.

Le saviez-vous ?

Les aiguilles dégagent une odeur d'anis quand on les froisse. Cet arbre fait partie des espèces protégées et existait déjà il y a 200 millions d'années ! Les séquoias du Parc de Villeroy ont été plantés vers 1850 par M. Darblay.

www.jardinage.lemonde.fr et www.futura-sciences.com

Faune

Outre les chèvres et brebis introduites par la Ville et qui participent activement, pour la plus grande joie des enfants, au débroussaillage des zones situées de part et d'autre de l'allée des Sycomores, le Parc de Villeroy abrite également toute une faune sauvage qui vagabonde dans les sous-bois et les arbres. Aussi, soyez discrets et attentifs !

Infos pratiques

Horaires de 7h à 23h, 7J/7 et plus tard les soirs de spectacle à l'Espace culturel Jean-Jacques Robert ou dans le parc.

Accès par le rond-point Flandres-Dunkerque au bout l'avenue Darblay (entrée principale) et par le gymnase René Guitton ou le Tennis Club de Mennecy.

Mennecy et ses espaces verts

Parc de Bel Air

A quelques pas du cœur de Mennecy, ce cocon de verdure aux allées arborées vous attend pour profiter de sa quiétude. Une promenade où vous pourrez également vous imprégner de l'histoire du lieu, qui abritait un riche manoir.

Histoire

Le parc tient son nom du lieudit «Bel Air» qui vient du dieu celte Bélénos, le dieu du soleil levant. Il désigne un endroit situé à l'est de la ville. À partir de 1634, Antoine Jamin, capitaine du marquisat de Villeroy, réunit plusieurs parcelles situées sur le lieu-dit «Bel Air» et y construit un beau manoir qui lui permet de se faire appeler «Sieur de Bel Air». Au XVIIe siècle, la demeure est appelée «Château» tant elle paraît imposante. Des statues décorent un quinconce qui jouxte la demeure, tandis que le reste de la parcelle est partagé en jardin potager et en vigne. Au XVIIIe siècle, l'un de ses propriétaires, le Sieur Levasseur, marchand tireur d'or et épris d'horlogerie, remanie la façade et y fait installer un grand cadran sous le clocheton qui domine le toit. En 1827, Louis Dufresnes, naturaliste au Jardin du Roi à Paris (l'actuel Jardin des Plantes) en fait l'acquisition. De cette époque, subsistent quelques essences et son esprit «parc botanique». Situé en plein centre-ville, cet écrin de verdure est également doté d'une curiosité: une ancienne glacière édifiée au milieu du XVIIIe siècle. Ancêtre de notre réfrigérateur, elle était remplie de glace en hiver, son dôme de pierres et de terre protégeant l'intérieur de la chaleur extérieure, permettait la conservation des aliments en toute saison et la réalisation de sorbets. Des panneaux installés sur place rappellent l'histoire du site. Une autre glacière, plus imposante, subsiste dans le Parc de Villeroy.

Aménagements

Après d'importants travaux, menés notamment par des chantiers citoyens, ce parc municipal de 5 300 m² a été ouvert au public en juin 2016. Plus de 400 mètres de promenade au milieu d'un parcours boisé sont proposés, agrémentés de bancs et de tables afin de profiter pleinement de la quiétude du lieu.

Ce parc est un EVIP (Espace Vert Intérieur à Protéger) et un ENS (Espace Naturel Sensible).

Le Parc de Bel Air est proposé à la visite au cours de la balade «Au coeur de Mennecy» (pages 50 à 53).

Infos pratiques

Horaires
de 10h à 19h (du 1er avril au 31 octobre) et de 10h à 18h (du 1er novembre au 31 mars).

Accès par la rue du Parc (face au n° 12), derrière la Maison de la Petite Enfance «Le Chat botté».

Mennecy et ses espaces verts

Bois de la Justice

Ce parc au nom peu commun et témoin de l'histoire menneçoise, cache un véritable havre de tranquillité, offrant au promeneur un parcours bordé d'acacias.

Histoire

À partir de 1651, le seigneur du duché de Villeroy a les droits de haute, moyenne et basse justice sur les sujets de douze paroisses alentour. Le bailli a donc le pouvoir de faire placarder les méfaits sur le poteau dit « de justice », situé sur la place du marché de Mennecy (place de la Mairie), faire jeter les présumés coupables en prison préventive et à l'issue du procès, les faire fouetter en public, les bannir ou les pendre sur un gibet. Celui-ci est édifié sur cette petite butte, située dans les champs, loin du village et sur laquelle des fourches patibulaires sont dressées afin de rappeler la sentence aux éventuels malfaiteurs. Les archives du bailliage ne nous ont pas révélé de sentence capitale.

À la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, on tira des blocs de grès du sous-sol. Ces blocs, destinés à fabriquer des meules, furent extraits en si grande quantité que la butte disparut pour laisser la place à un grand trou. Les propriétaires autorisèrent les habitants à venir y verser de la terre excédentaire mais, comme c'était prévisible, le lieu se transforma en décharge pendant plusieurs décennies.

Aménagements

La Ville de Mennecy souhaitant ouvrir à la promenade cet espace boisé de 9 000 m², en fit l'acquisition en novembre 2015. De gros travaux de nettoyage et de débroussaillage ont alors été entrepris avec l'aide de jeunes Menneçois engagés au travers de chantiers citoyens.

Un cheminement permet aux promeneurs, soit de circuler en partie haute d'une grande excavation, protégée par une clôture de bois, soit d'y pénétrer à l'aide de trois escaliers en bois.

Ce parc est un EVIP (Espace Vert Intérieur à Protéger) et un ENS (Espace Naturel Sensible).

Le Bois de la Justice est proposé à la visite au cours des balades « Escapades à travers champs » (pages 62 à 65).

Infos pratiques

Horaires
7J/7 tous les jours de l'année.

Accès libre
à l'angle du chemin aux Chèvres et du boulevard de l'Aqueduc (RD 153).

Mennecy et ses espaces verts

Parc de la Roseraie

Un joli parc fleuri en plein centre-ville, qui aurait été témoin du déclin du Premier Empire napoléonien.

Histoire

Ce parc tient son nom de la roseraie attenante à l'ancienne ferme (aujourd'hui Centre administratif Jacques Broz).

Il présente une curiosité historique: le Pavillon Napoléon (dans l'angle à droite en entrant). En effet, à la fin de la campagne de France, au printemps 1814, Napoléon replié au sud de l'Essonne souhaite reprendre Paris.

Le soir du 3 avril, il visite ses avant-postes et passe à Mennecy où, d'après la tradition orale, il se serait probablement reposé dans la nuit, quelques jours avant sa première abdication.

Aménagements

En 2015, la Ville décide de faire rénover ce pavillon et remettre en état la roseraie en plantant de nombreuses variétés de rosiers, afin de proposer aux promeneurs un nouvel havre de paix en plein centre-ville. Bancs et table sont disposés pour une halte dans la verdure et pique-niquer en plein cœur de la ville. Le Pavillon Napoléon, quant à lui, est à la disposition des associations menneçoises. Si vous souhaitez vous imprégner des vieilles pierres de Mennecy, nous vous conseillons de faire la balade « Au cœur de Mennecy » (pages 50 à 53).

Infos pratiques

Horaires
10h à 19h (du 1er avril au 31 octobre) et de 10h à 18h (du 1er novembre au 31 mars).

Accès
en venant de la Croix Champêtre à l'entrée de la rue de Milly à droite.

Mennecy et ses espaces verts

Verger de Mennecy

Un tout jeune verger pour le bonheur de tous les gourmands ! Cet espace a vocation à protéger la biodiversité tout en contribuant à l'éveil scientifique et écologique, ainsi qu'à l'éducation gustative des petits et des grands.

A quelques mètres des habitations et à proximité des commerces de la Verville, vous pouvez librement cueillir pour votre consommation personnelle des pommes, des poires, des prunes, des cerises, des noisettes… et même des framboises, du cassis, des groseilles, et ce, tout en profitant d'un cadre de verdure privilégié. Soulignons la participation active des élèves des écoles de la ville pour la plantation des arbres et arbustes du verger lors de son aménagement à l'automne 2017. Cet espace de 3,7 hectares dédié à la culture d'arbres fruitiers de notre région, s'inscrit dans une démarche locale de développement durable, conformément aux actions de l'Agenda 21 local engagées par la Ville. L'objectif est de faire de ce verger un réservoir de biodiversité, plus-value pour l'écosystème, tout en mettant en place des pratiques d'entretien écologiques et durables (pas de pesticide ni d'insecticide, fauche tardive, valorisation de la prairie fleurie, mise en place d'un bac à compost et paillage).

A terme, cet espace comprendra :

- près de 200 arbres fruitiers et arbustes à fruits rouges,
- une zone humide alimentée uniquement par les précipitations, qui seront le refuge de reproduction et d'alimentation pour des amphibiens, des libellules, des insectes aquatiques et des oiseaux,
- des nichoirs pour oiseaux afin de favoriser notamment la présence de mésanges, prédateurs des chenilles processionnaires,
- un hôtel à coccinelles, demoiselles très friandes des pucerons qui endommagent les arbres fruitiers,
- un hôtel à insectes pour abriter les insectes participant à la biodiversité du lieu,

- une aire de reproduction à papillons,
- un rucher (plusieurs ruches) afin de contribuer à la préservation des abeilles, enjeu écologique pour lequel Mennecy se mobilise fortement,
- des panneaux d'information et de sensibilisation au développement durable.

Crédit photo: Pixabay.com

Ce verger est également un lieu de prédilection pour les classes des écoles maternelles et élémentaires en vue de compléter le programme des cours de sciences de la vie et de la terre, ainsi que pour les accueils de loisirs dans le cadre d'animations pédagogiques et ludiques.

Bonne cueillette !

Ce verger est visité par les promeneurs ayant choisi la balade « Mennec'Hollywood et son verger » (pages 54 à 57).

Infos pratiques

Horaires
7J/7 tous les jours de l'année.

Accès libre
espace ouvert traversant situé derrière le centre commercial de la Verville et la chapelle Sainte-Claire, accessible par l'avenue de la Seigneurie et par le boulevard de la Verville.

Mennecy et ses espaces verts

Etang de la Patte d'Oie Marais de la Grande Île Grand Montauger

Ces lieux appartenant aux marais de la basse vallée de l'Essonne sont des coins de nature exceptionnels. Souvent ignoré, parfois malmené, ce patrimoine écologique et paysager a pourtant traversé les siècles pour parvenir jusqu'à nous et présente une faune et une flore remarquables.

Pendant longtemps, la rivière de l'Essonne fut exploitée par les habitants pour son lit et sa force hydraulique. Peu à peu, les détournements nécessaires à l'alimentation des canaux du château de Villeroy (réseau hydraulique souterrain construit en 1623 par le marquis de Villeroy) et l'exploitation de la tourbe des prés humides pour le chauffage, entraînèrent le ralentissement du cours d'eau, la disparition du moulin de Mennecy et l'installation progressive des marais.

A l'entrée Nord de la ville, nichées entre deux bras de la rivière Essonne, ces zones humides aménagées pour la promenade proposent un cheminement par de charmants petits ponts en bois.

Un havre de paix pour les promeneurs ainsi que pour de nombreux animaux et insectes typiques de ce milieu (canard colverts, cygnes pédonculés, foulques macroules, grèbes huppés, ragondins, grenouilles, libellules…). Certains oiseaux migrateurs profitent même de la tranquillité et du milieu végétal riche (iris d'eau, nénuphars, fougères des marais…) pour nidifier ou se reposer.

Veillez donc à respecter les recommandations (page 5) et les indications sur site, car ce sont des patrimoines écologiques fragiles qu'il faut veiller à préserver. Ils sont d'ailleurs classés « Espace Naturel Sensible » par le Conseil Départemental de l'Essonne, et protégés au niveau européen.

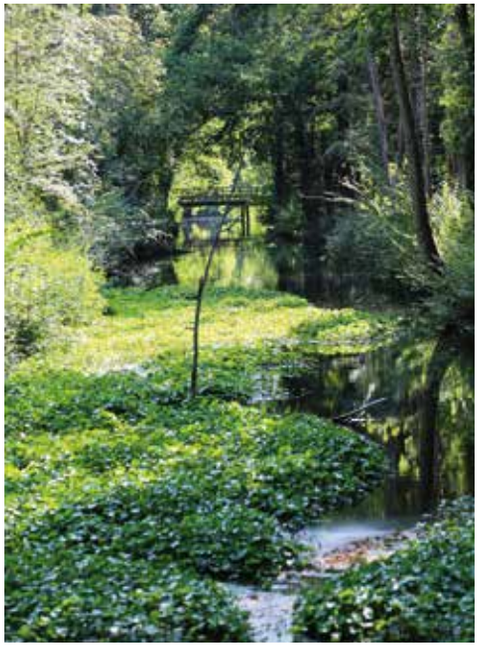

Marais de la Grande Ile et Grand Montauger

Ces deux sites administrés par le Département de l'Essonne, proposent un agréable parcours au cœur des tourbières du val d'Essonne.

Un sentier botanique et animalier vous guidera. Ainsi, grâce à des panneaux d'information, la vie des animaux et des insectes des marais, les écosystèmes locaux, et même l'histoire des lieux vers 1900… n'auront plus de secret pour vous ! Au bout du chemin, un vieux lavoir restauré.

Dans le Grand Montauger, le long de l'Essonne, quelques endroits sont aménagés pour les amateurs de pêche.

Infos pratiques

Horaires
7J/7 tous les jours de l'année.

Accès libre
RD 153, à l'entrée de Mennecy (après le restaurant « La Patte d'Oie »).

Etang de la Patte d'Oie

Cette étendue d'eau est la propriété de la commune depuis de nombreuses années afin d'en faire une réserve naturelle de flore et de faune ouverte au public.

Vous vous interrogez sur l'origine du nom de ce lieu ? Voici l'explication : dans l'un des prés, le tracé des canaux résultant de l'extraction de la tourbe ressemblait curieusement à une patte d'oie. Il n'en fallut pas plus pour que le lieudit soit désormais nommé Ile-de-la-Patte-d'oie. Au début du XXe siècle, l'île érodée par les eaux disparut, à l'exception d'une petite bande de terre sur laquelle s'installa une guinguette qui prit naturellement le nom de Patte-d'Oie et sa renommée rendit le lieu très prisé des Parisiens souhaitant profiter du bon air.

Les berges de l'Etang de la Patte-d'Oie, aménagées pour la promenade avec des tables et des bancs, sont également un point de rendez-vous pour les pêcheurs. Des animations autour de ce loisir y sont d'ailleurs organisées par la Ville : journée de pêche en famille pour un moment intergénérationnel convivial, concours de pêche pour les plus aguerris et initiations ponctuelles pour les enfants des accueils de loisirs.

Depuis quelques années, une fauche tardive est pratiquée à certains endroits pour la conservation de l'habitat des animaux et insectes.

Ces sites sont proposés à la visite au cours des balades « Au fil de l'eau » (pages 66 à 69).

Infos pratiques

Horaires
ouvert au public en permanence ; cependant, un arrêté municipal réglemente les activités pouvant avoir lieu sur le site.

Accès libre
RD 153, à l'entrée nord de Mennecy (après le restaurant « La Patte d'Oie »).

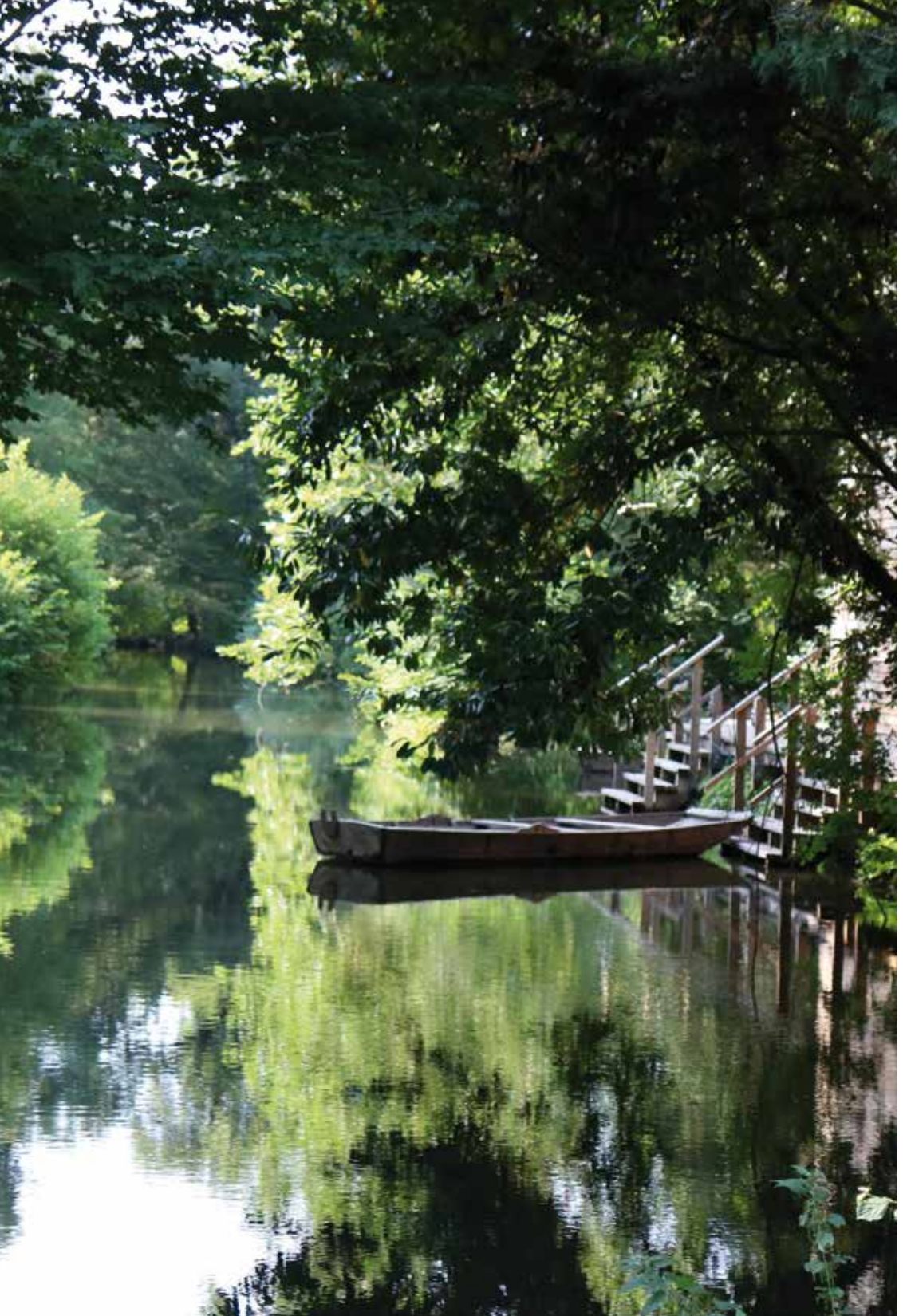

Domaine départemental de Montauger et Maison de l'environnement de l'Essonne

Le Domaine de Montauger abrite un parc naturel acquis en 2002 par le Département et classé « Espace Naturel Sensible ». Un site au charme insoupçonné : une bâtisse du XVIIIe siècle (Maison de l'environnement de l'Essonne) autour de laquelle s'étend un grand parc représentatif des divers paysages franciliens où de nombreuses animations autour de la nature et du développement durable sont proposées.

Plongez dans un environnement préservé et propice à la sérénité. Un lieu atypique, à la fois classé Espace Naturel Sensible (ENS) et témoin de passé.

Le Domaine départemental de Montauger qui s'étend sur les communes de Mennecy, Lisses et Villabé (20 hectares), vous donne l'occasion d'observer et d'en apprendre davantage sur la faune et la flore locales.

Presque tous les paysages du territoire sont rassemblés ici : prairies, coteaux, haies, étangs, marais, roselières, mares et ruisseaux y composent une belle mosaïque d'habitats naturels pour la faune.

200 variétés anciennes de fruitiers et ceps de vignes, ainsi que d'autres espèces végétales sont également à découvrir. Verger, vignes, potager, rucher, four à chaux, témoignent quant à eux d'un passé rustique.

Ce lieu est géré avec des méthodes d'entretien respectueuses de l'environnement aussi bien pour les animaux et insectes que pour leur habitat naturel. À vous de vous approprier ce havre de paix où libellules, grèbes huppés, chevreuils, hérons, lièvres… vivent librement.

Le Domaine départemental de Montauger abrite également la Maison de l'environnement de l'Essonne, installée dans une demeure historique. Sa mission : sensibiliser le public aux problématiques de l'environnement.

De nombreuses activités, animations, événements y sont régulièrement organisés autour de la biodiversité et du développement durable, de même que des expositions temporaires ou permanentes.

Laissez-vous guider en téléchargeant la brochure « Rendez-vous Nature » sur le site www.essonne.fr !

Infos pratiques

Entrée gratuite

Horaires

Du 1er mai au 30 juin et du 1er septembre au 31 octobre :
- Parc : 9h - 18h (mercredi au dimanche)
- Maison de l'environnement : 13h - 18h (mercredi, samedi & dimanche)

Du 1er juillet au 31 août :
- Parc : 9h - 19h (mercredi au dimanche)
- Maison de l'environnement : 13h - 19h (mercredi, samedi & dimanche)

Du 1er novembre au 30 avril :
- Parc : 9h - 17h (mercredi au dimanche)
- Maison de l'environnement : 13h - 17h (mercredi, samedi & dimanche)

Accès en lisière de Mennecy, en bas de la côte de Montauger (rue de Paris)

Renseignements et réservation de visites de groupe
montauger@cd-essonne.fr
ou 01 60 91 48 90

Aires de jeux et terrains sportifs

Aires de jeux

1) Parc de Villeroy
2) Avenue du Buisson Houdart
3) Résidence La Closerie de l'Aqueduc
4) Avenue du Bois Chapet
   Rue Jean Jaurès au printemps 2019
5) Centre commercial de la Verville

Équipements sportifs en accès libre

1) City Stade (avenue du Buisson Houdard)
2) Parcours de santé (Parc de Villeroy)
3) Terrain de vélo cross (Parc de Villeroy)
4) 2 terrains de foot à 7
   (à côté de l'école des Myrtilles)
5) Skate Parc (Montvrain 2) au printemps 2019

Terrains sportifs ouverts pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi, de 14h à 18h

1) Stade Alexandre Rideau : terrain synthétique de football
2) Groupe scolaire Colline de Verville : terrain multisports (football, basket)
3) Groupe scolaire des Myrtilles : terrain multisports (football, handball, basket)

Les balades

Au cœur de Mennecy

Parcours de 3,2 km praticable uniquement à pied et accessible aux poussettes.

Pour débuter cette balade, engagez-vous sur la rue de Milly et prenez la 2e rue à gauche (ruelle Grandjean-le-Meunier). Au bout de cette paisible ruelle, vous arrivez sur la rue de la Fontaine que vous prenez sur votre gauche. Puis, tournez à la 1ère rue à droite (rue du Ru), continuez tout droit et légèrement sur votre droite empruntez le sentier des Châtries, chemin de tranquillité entre les habitations.

Prenez ensuite à droite en direction de la rue de la République. Au nº 4, vous découvrez un ancien bâtiment de la Gendarmerie Nationale datant de 1905. Poursuivez à droite dans la rue du Maréchal Philippe-de-Hautecloque où vous pouvez admirer la Porte-de-Paris avec l'église Saint-Pierre en fond.

Quelques dizaines de mètres plus loin, engagez-vous à gauche dans le sentier Boucher qui conduit au centre commercial de Bel-Air.

Remontez ensuite l'avenue du Bois-Chapet jusqu'au rond-point. Si vous souhaitez faire une petite halte, le parc de Bel-Air vous attend à la 2e rue à droite (rue du Parc) pour vous y reposer, voire y pique-niquer.

Si vous avez encore du courage, à ce rond-point, prenez la 1ère rue à droite (rue de Bel Air) où vous découvrez de nombreuses villas de la fin du XIXe siècle, comme en attestent

les vieilles pierres apparentes visibles à certains endroits, puis tournez à gauche dans la rue du Général-Pierre. Pour les promeneurs avec une poussette, nous vous conseillons de remonter la 1ère rue à gauche (rue du Puits-Massé). Pour les autres, continuez tout droit et, en contrebas de l'église Saint-Pierre, montez les quelques marches qui mènent à l'édifice datant du XIIIe siècle. Longez-le sur la gauche pour déboucher à droite sur la Mairie Centrale construite à l'emplacement de l'ancienne halle seigneuriale, sur la place du Marché où étaient placardés les méfaits sur le poteau dit « de justice ». Les promeneurs avec poussette qui arrivent par la rue du Puits-Massé découvrent aussi ces points d'intérêts du centre-ville.

Poursuivez votre parcours en remontant la rue de la Sablière. Dans la 1ère rue à gauche, rue de l'Ormeteau, se trouve l'école du même nom, dernièrement rénovée et agrandie. Tournez à la 1ère à droite dans la rue des Écoles où se situe l'école de la Sablière, la plus ancienne de la ville, en cours d'agrandissement et de rénovation. Descendez ensuite la rue de l'Arcade bordée d'anciennes demeures bourgeoises, puis la rue de la Croix-Boissée. Au virage, prenez à gauche la rue de la Fontaine dans laquelle se trouvent de jolies maisons campagnardes voisines de belles maisons cossues.

À l'angle de la rue Périchon, un vieil écriteau singulier, faisant état d'un arrêté municipal de 1883 concerne les véhicules attelés de plus d'un cheval… ! Un peu plus loin entre les n°s 46 et 48 se trouve un monument de pierre qui localise la fameuse fontaine qui a donné son nom à la rue (aujourd'hui la source est invisible mais l'eau coule bien sous ce monument). En face, au n° 39, Le Clos de Villeroy, magnifique maison d'hôtes.

Au n° 41, la maison qui fait l'angle date du XVIIIe siècle. Elle abritait une ancienne fonderie de bronze. Empruntez à droite la rue Charpentier. Au n° 1 vous trouvez la Maison des Chevaux, datant de la même époque et un peu plus loin la Maison des Princesses où demeuraient au XIXe siècle la princesse de Comnènes et la comtesse de Boucherville.

Encore quelques pas et vous êtes rendus à votre point de départ. Avant de laisser derrière vous cette promenade au cœur de Mennecy, le Parc de la Roseraie (sur votre droite à l'entrée de la rue de Milly) vous invite à vous reposer quelques instants et découvrir le Pavillon Napoléon (pages 32-33).

Infos pratiques

Parking public

à l'entrée de la rue de Milly en face du Centre administratif Jacques Broz.

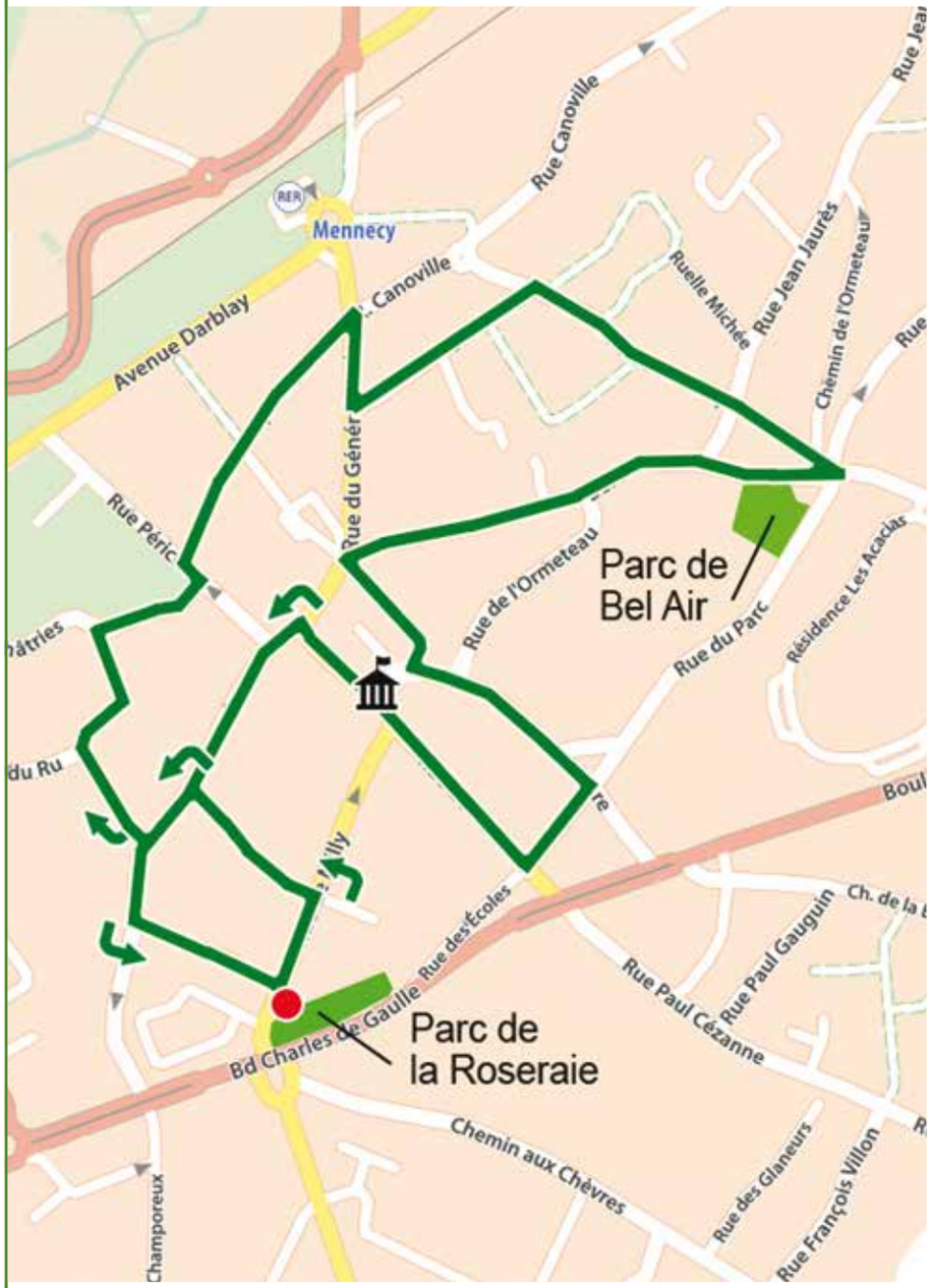

Mennec'Hollywood et son verger

Parcours de 5 km

Avec cette balade, vous entrez sur les lieux de tournage menneçois que nombre de réalisateurs affectionnent particulièrement (plus de 70 depuis 2008). Suivez-nous dans le lotissement Levitt qui date des années 70 et laissez-vous transporter dans l'ambiance des Desperate Housewives et autres séries américaines !

Pour débuter la découverte de quelques-uns de ces quartiers aux belles maisons avec jardins ouverts et aux espaces arborés et fleuris, empruntez le boulevard de la Verville (perpendiculaire au boulevard Charles de Gaulle).

Au rond-point sur votre droite commence le quartier Bréguet (datant des années 90) et sur votre gauche la rue Raymond de Mareuil qui appartient au premier quartier Levitt de votre balade, celui des Bouvreuils.

Tournez ensuite dans la rue François Mansart, puis dans la rue François Barbin. Au bout de la rue, allez à droite rue Raymond de Mareuil. Arrivés au boulevard de la Verville, empruntez la rue des Porcelaines légèrement à gauche face à vous afin de découvrir le quartier des Cailles. Continuez jusqu'à une bordure de grands sapins (à gauche, face à la rue de Rouen), et engagez-vous sur un petit chemin traversant un grand espace vert. À droite, deux terrains de football à 7 en accès libre, et au fond, l'école des Myrtilles entièrement rénovée il y a quelques années. À la fourche, bifurquez sur la gauche pour accéder à un bel espace vert paysagé. Au sortir du chemin, vous êtes rendus dans la rue des Pâquerettes du quartier du même nom.

Dirigez-vous alors vers la gauche pour rejoindre la rue des Lys, puis l'avenue de la Seigneurie que vous empruntez sur la gauche.

Vous longez maintenant le Verger de Mennecy (pages 35 à 37), aménagé en 2017 par la Commune, et ses quelque 200 arbres fruitiers et arbustes à fruits rouges.

Dans le prolongement du verger, le centre commercial de la Verville qui participe à l'animation des quartiers Levitt. À son extrémité, prenez une 1ère fois à droite (boulevard de la Verville), puis une 2e fois (rue des Platanes). Vous entrez maintenant dans le quartier de la Colline de la Verville et ses maisons mitoyennes.

À droite encore, empruntez la rue des Chênes et tournez dans la 2e rue à gauche (rue des Érables). Au bout de la rue, une jolie place paysagée vous attend.

Dirigez-vous sur la gauche (rue des Acacias) pour atteindre à votre droite le chemin arboré serpentant autour de la colline de la Verville et menant au groupe scolaire récemment rénové.

À l'automne, ce chemin est très prisé des amateurs de châtaignes, et au printemps, un champ de jacinthes sauvages participe à l'attrait du site. Ne cueillez pas ces fleurs afin que tous puissent en profiter.

Ayant fait le tour de l'école, descendez l'avenue de la Garde et prenez ensuite la 1ère rue à droite (rue des Bergeronnettes) jusqu'à l'avenue de Manassé que vous empruntez à gauche. Continuez ensuite tout droit pour rejoindre le point de départ.

Infos pratiques

Parking public

parking Evergreen (face au gymnase René Guitton et à l'Aquastade du Val d'Essonne).

Sur les pas des ducs de Villeroy

2 parcours de 3,6 km et 10 km ont été sélectionnés pour vous faire découvrir le Parc de Villeroy (pages 10 à 21) et ses alentours.

Parcours de 3,6 km

A l'entrée du parc, sur votre gauche ou votre droite (en fonction de la zone à défricher), partez à la rencontre des habitants qui font l'attraction du parc : les chèvres et les brebis participant activement au débroussaillage des sous-bois. Prenez ensuite l'allée de l'Aubépine (située sur votre gauche entre l'hôtel à insectes et l'entrée principale) et longez le collège.

Au bout du chemin, bifurquez à gauche vers le terrain des Scouts et Guides de France. Quelques mètres plus loin sur la gauche, vous découvrez la glacière. Revenez ensuite sur vos pas et continuez tout droit sur l'allée de l'Hyvert en longeant le mur d'enceinte. Engagez-vous ensuite dans la majestueuse allée des Platanes (3e allée à droite) qui offre en automne une magnifique voûte aux couleurs mordorées et prenez la 2e allée à gauche (allée du Clocher) jusqu'à la remarquable allée des Séquoias. Poursuivez ensuite à droite au milieu de ces géants centenaires, et profitez d'une vue plongeante sur la partie basse du parc. Empruntez ensuite la 1ère allée à droite (allée des Noyers) qui conduit vers une allée aux arbres eux aussi centenaires, celle des Hêtres Pourpres (à droite). À ce niveau, bifurquez sur la gauche pour vous diriger vers les vestiges de l'ancien château. Attention à ne pas pénétrer dans l'espace interdit au public qui permet la préservation des ruines.

Avancez ensuite sur la droite en direction de la stèle Charles de Gaulle (à droite du terrain de pétanque) et juste après, empruntez l'allée à droite menant aux anciens communs (grands bâtiments en longueur). À droite, le pédiluve et le Conservatoire à rayonnement communal Joël Monier et à gauche, l'Espace culturel Jean-Jacques Robert. Poursuivez votre chemin entre ces bâtiments afin d'admirer la fontaine aux sirènes et revenez sur vos pas jusqu'à l'aire de jeux pour enfants et le terrain de vélo cross, afin de rejoindre les aires de stationnement sur l'allée des Sycomores.

Infos pratiques

Parking public Parc de Villeroy

Sur les pas des ducs de Villeroy

Parcours de 10 km

A l'entrée du parc, sur votre gauche ou votre droite (en fonction de la zone à débroussailler), partez à la rencontre des habitants qui font l'attraction du parc : les chèvres et les brebis participant activement au débroussaillage des sous-bois. Commencez ensuite votre grande balade en empruntant le chemin de la Vallée situé à droite de l'entrée principale et longeant l'enceinte du parc. Arrivés au bout du sentier, prenez à gauche et remontez jusqu'au gymnase René Guitton et l'Aquastade du Val d'Essonne où une belle vue de l'allée des Séquoias s'offre à vous. Nous vous invitons maintenant à sortir du parc pour une balade dans Fontenay-le-Vicomte et ses marais. Empruntez à droite le boulevard Charles-de-Gaulle. Après le panneau d'entrée de ville, descendez la 1ère rue à droite (chemin du Reignault) jusqu'à la rue du Chemin vert que vous prenez à gauche. Engagez-vous ensuite dans la rue du Cours fétu (1ère rue à droite) pour rejoindre la rue de l'Abreuvoir.

Continuez sur votre droite jusqu'à la maison du garde-barrières et après la voie ferrée que vous traversez grâce à un portillon « historique », vous pénétrez dans le Domaine départemental du Marais de Fontenay-le-Vicomte, un Espace Naturel Sensible de 86 hectares, qui compte pas moins de 100 espèces d'oiseaux et 230 espèces végétales.

A l'entrée, des panneaux d'information sur la faune et la flore remarquables de ce milieu préservé. Par le chemin des Prés que vous empruntez tout le long de votre promenade dans ce domaine, vous cheminez sur un sentier campagnard aux paysages variés : sous-bois agrémentés de petits ponts en bois enjambant des rus, étangs, boisements humides et prairies tourbeuses. Ne soyez pas étonnés de trouver également sur ces terres, des bovins et des ovins rustiques broutant les hautes herbes de leur enclos. Deux observatoires ornithologiques sur le parcours (Etang aux pointes et Etang aux moines) vous permettent d'observer les oiseaux dans leur habitat naturel.

Au sortir du domaine, montez le chemin des Marais et poursuivez ensuite dans la rue de la Salle où se trouvent l'église Saint-Rémi construite au XIIe siècle et un ancien lavoir. Un peu plus loin sur la gauche le château de Fontenay-le-Vicomte, érigé au XVIIe siècle et aujourd'hui propriété privée. Continuez ensuite tout droit dans la rue du Poirier Saint-Rémy, puis la rue du Chemin vert et remontez à droite la rue du Reignault pour rejoindre le Parc de Villeroy (par l'accès que

vous avez précédemment emprunté). Longez alors l'enceinte sur votre droite (allée de l'Hyvert) et descendez la magnifique allée de la Verville (3e allée perpendiculaire à celle de l'Hyvert).

A l'intersection, admirez la majestueuse allée des Hêtres pourpres (en diagonale à gauche face à vous) et poursuivez vos pas vers les communs (grands bâtiments en longueur) qui abritent le Conservatoire à rayonnement communal Joël Monier et l'Espace culturel Jean-Jacques Robert, jusqu'à l'allée des Sycomores où se trouvent les aires de parking.

Infos pratiques

Parking public Parc de Villeroy

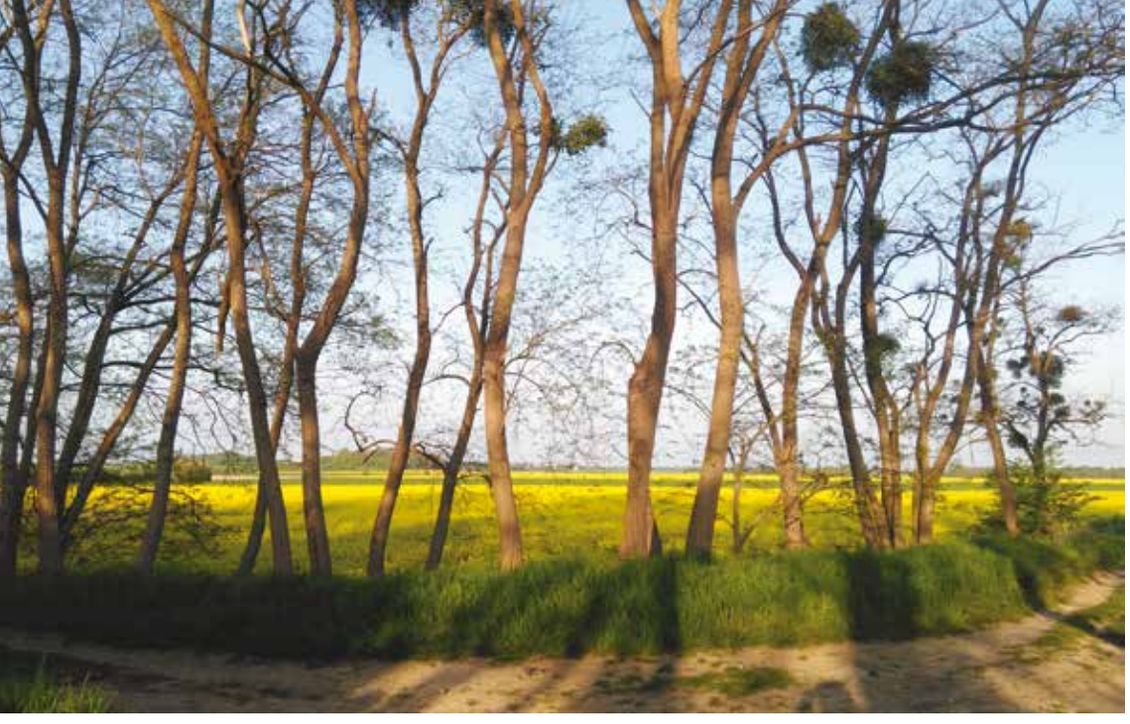

Escapades à travers champs

Les escapades proposées vous permettent de voir Mennecy par les champs et le long de l'aqueduc de la Vanne et du Loing. Une balade de 6,5 km empruntant des chemins ruraux, en pleine campagne, et pour les plus courageux d'entre vous, une promenade de 10,3 km qui vous amène jusqu'à Chevannes et son golf.

Parcours de 6,5 km

A droite du club hippique, dirigez-vous vers la résidence de la Remise du Rousset en prenant la rue François Villon, puis la rue Clément Marot et l'avenue du Rousset vous amenant au rond-point Bouchaga Boualam.

De l'autre côté du rond-point, engagez-vous sur la route de Chevannes et empruntez tout de suite à gauche le chemin rural situé entre le nouveau quartier « nature », La Closerie de l'Aqueduc, et le quartier Levitt « Les Myosotis ». L'aventure dans les champs commence !

Après avoir parcouru quelques centaines de mètres une arche de verdure vous attend (légèrement en hauteur et offrant une belle vue panoramique sur les environs). Continuez tout droit par les champs et un peu plus loin, vous pourrez faire une petite halte à l'ombre d'arbres côtoyant une maisonnette en pierre. Poursuivez vos pas sur ce même chemin et à la prochaine intersection, prenez à gauche.

Quelques centaines de mètres plus loin, tournez encore à gauche et continuez tout droit pendant plusieurs kilomètres (ne soyez pas étonnés d'entendre des détonations car à droite, en retrait, se situe le stand de tir du Coudray-Montceaux).

Vous arrivez alors au rond-point du Maréchal Alphonse Juin, premier lieu de civilisation depuis des kilomètres de marche. Contournez-le par la gauche et prenez le boulevard de l'Aqueduc jusqu'au stade Jean-Jacques Robert et sa mare. Traversez ensuite le boulevard pour profiter d'une pause bien méritée dans le Bois de la Justice (pages 27 à 29) situé à droite à l'entrée du chemin aux Chèvres. Vous êtes bientôt rendu à votre point de départ en empruntant ce même chemin jusqu'à la rue François Villon à droite, puis Paul Cézanne.

Infos pratiques

Attention Les chemins étant très caillouteux et présentant beaucoup d'ornières, nous vous conseillons de faire cette balade à pied.

Parking public Cimetière de l'Aqueduc (rue Paul Cézanne)

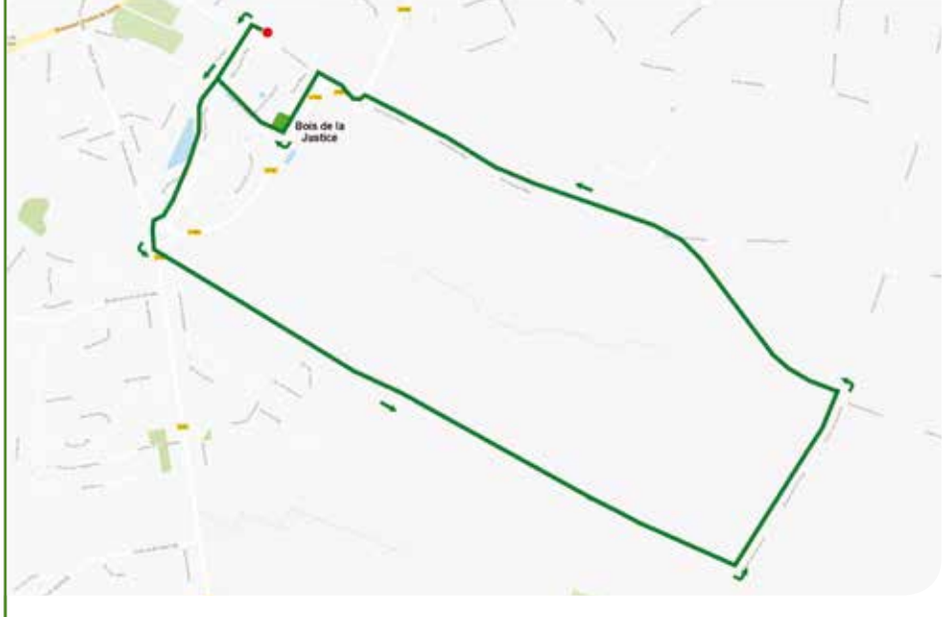

Escapades à travers champs

Parcours de 10,3 km

A droite du club hippique, dirigez-vous vers la résidence de la Remise du Rousset en prenant la rue François Villon, puis la rue Clément Marot et l'avenue du Rousset vous amenant au rond-point Bouchaga Boualam. De l'autre côté du rond-point, engagez-vous sur la route de Chevannes et empruntez tout de suite à gauche le chemin rural situé entre le nouveau quartier « nature », La Closerie de l'Aqueduc, et le quartier Levitt « Les Myosotis ». L'aventure dans les champs commence !

Après avoir parcouru quelques centaines de mètres, un îlot de verdure juché sur une petite butte offre une belle vue panoramique sur les environs. Empruntez alors le sentier à droite en pente afin de longer les champs et découvrir de jolis paysages champêtres en direction de Chevannes. Chemin faisant, vous observez sur votre droite un ouvrage d'accès aux aqueducs souterrains de la Vanne et du Loing, datant de la fin du XIXe siècle.

Ce réseau achemine, encore aujourd'hui, une eau de source de qualité venant des environs de Sens et de Provins jusqu'à Paris, et ce, de manière naturelle et sans utiliser d'énergie. A l'entrée de Chevannes, deux autres ouvrages d'accès, avec au-delà de la route, les arcades visibles des réseaux courants sur la ville. Prenez la 1e rue à gauche (rue de la Libération) jusqu'à la Mairie, puis tournez à gauche dans la rue du Parc. Au bout, pour-

suivez à droite sur le chemin rural et environ 200 mètres plus loin, prenez à gauche le sentier longeant le Golf de Chevannes-Mennecy. 300 mètres après avoir laissé le golf derrière vous, un îlot d'arbres côtoyant une maisonnette en pierre vous invitent à une petite halte.

Poursuivez vos pas sur le chemin à droite et à la prochaine intersection, prenez à gauche. Quelques centaines de mètres plus loin, tournez encore à gauche et continuez tout droit pendant plusieurs kilomètres (ne soyez pas étonnés d'entendre des détonations car à droite, en retrait, se situe le stand de tir du Coudray-Montceaux).

Vous arrivez alors au rond-point du Maréchal Alphonse Juin, premier lieu de civilisation depuis des kilomètres de marche. Contournez-le par la gauche et prenez le boulevard de l'Aqueduc jusqu'au stade Jean-Jacques Robert et sa mare. Traversez ensuite

pour profiter d'une pause bien méritée dans le Bois de la Justice (pages 27 à 29) situé à droite à l'entrée du chemin aux Chèvres. Vous êtes bientôt rendu à votre point de départ en empruntant ce même chemin jusqu'à la rue François Villon à droite, puis Paul Cézanne.

Infos pratiques

Attention Les chemins étant très caillouteux et présentant beaucoup d'ornières, nous vous conseillons de faire cette balade à pied.

Parking public Cimetière de l'Aqueduc (rue Paul Cézanne)

Au fil de l'eau

Pour satisfaire les petits et grands promeneurs, deux balades « Au fil de l'eau » sont proposées. La première vous fait découvrir les Marais de la Grande Ile, le Grand Montauger et l'Etang de la Patte d'Oie (2,5 km) et la deuxième, vous promène à travers les Marais de la Grande Ile et le Grand Montauger pour vous amener jusqu'à Echarcon et revenir sur Mennecy (5 km). es coins de nature exceptionnels (présentés pages 38 à 41) font partie des marais de la basse vallée de l'Essonne qui constituent la plus grande zone humide du département et sont des Espaces Naturels Sensibles. Veillez donc à respecter les recommandations (page 5) car ce sont des patrimoines fragiles.

Parcours de 2,3 km

Au sortir de la gare, à gauche, un passage souterrain vous permet de passer sous les voies de chemin de fer jusqu'à un rond-point. Nous vous conseillons de traverser du côté droit de celui-ci pour cheminer en toute sécurité le long de cet axe très circulant, en direction de la côte de Montauger. Au niveau du restaurant La Patte d'Oie, traversez pour rejoindre le Marais de la Grande Ile et faire une promenade dépaysante et éducative en ces lieux. Dépaysante, avec le charme certain qui s'en dégage : petits ponts en bois en bordure des étangs où des cygnes tuberculés et des foulques macroules s'ébrouent.

Educative, grâce aux panneaux informatifs sur les marais et ses habitants qui jalonnent les chemins.

Au 1er pont sur votre gauche, engagez-vous sur le Grand Montauger, boucle sur les bords de l'Essonne qui rejoint le vieux lavoir (juste avant le parking du Domaine de Montauger). Prenez ensuite à droite et marchez jusqu'au pont sur votre gauche pour traverser prudemment la RD 153.

En face, vous êtes dans la zone de l'Etang de la Patte d'Oie, en bordure d'Essonne, havre de quiétude pour les visiteurs et très prisé par les pêcheurs.

Des marches permettent d'accéder au lieu, et un passage en pente douce en longeant sur la droite, est accessible pour les poussettes et vélos. A la fin du chemin (voie fermée en bout ne permettant pas une boucle complète), et après être revenus sur vos pas, il est temps maintenant de retrouver les Marais de la Grande Ile et revenir jusqu'à votre point de départ.

Infos pratiques

Parking public Gare de Mennecy

Au fil de l'eau

Parcours de 5 km

Au sortir de la gare, à gauche, un passage souterrain vous permet de passer sous les voies de chemin de fer jusqu'à un rond-point. Nous vous conseillons de traverser du côté droit de celui-ci pour cheminer en toute sécurité le long de cet axe très circulant, en direction de la côte de Montauger. Au niveau du restaurant La Patte d'Oie, traversez pour rejoindre le Marais de la Grande Ile et faire une promenade dépaysante et éducative en ces lieux.

Dépaysante, avec le charme certain qui s'en dégage : petits ponts en bois en bordure des étangs où des cygnes tuberculés et des foulques macroules s'ébrouent. Educative, grâce aux panneaux informatifs sur les marais et ses habitants qui jalonnent les chemins. Poursuivez vos pas jusqu'au vieux lavoir et prenez le chemin à gauche longeant le parking du Domaine de Montauger.

Vous vous engagez maintenant dans les sous-bois et après 1,2 km, vous débouchez sur un

champ en lisière d'Echarcon. Poursuivez tout droit sur le chemin de la Cave au Renard et quelques centaines de mètres plus loin sur votre gauche, un Espace Naturel Sensible : la « Prairie sous l'église », qui vous amène au bord de l'Essonne. En bout de ce site, un point de vue remarquable digne de certains tableaux impressionnistes : de petites cabanes de pêcheurs en bois en bordure de l'Essonne.

Pour profiter de la fraîcheur et éviter la circulation des véhicules, vous pouvez ensuite emprunter, de l'autre côté de la route, la Cave au Renard jusqu'à la descente d'Echarcon. Tournez ensuite à gauche et traversez les deux ponts qui enjambent les cours d'eau (le 2e pont vous permet d'apercevoir le barrage d'Echarcon). Suivez la route jusqu'à la voie ferrée et continuez en longeant le Parc de Villeroy sur votre droite. Au rond-point Flandres-Dunkerque, face à l'entrée du parc,

poursuivez tout droit avenue Darblay. Dans quelques centaines de mètres vous êtes rendus à votre point de départ, la gare, qui se trouve au bout de l'avenue.

Infos pratiques

Parking public Gare de Mennecy

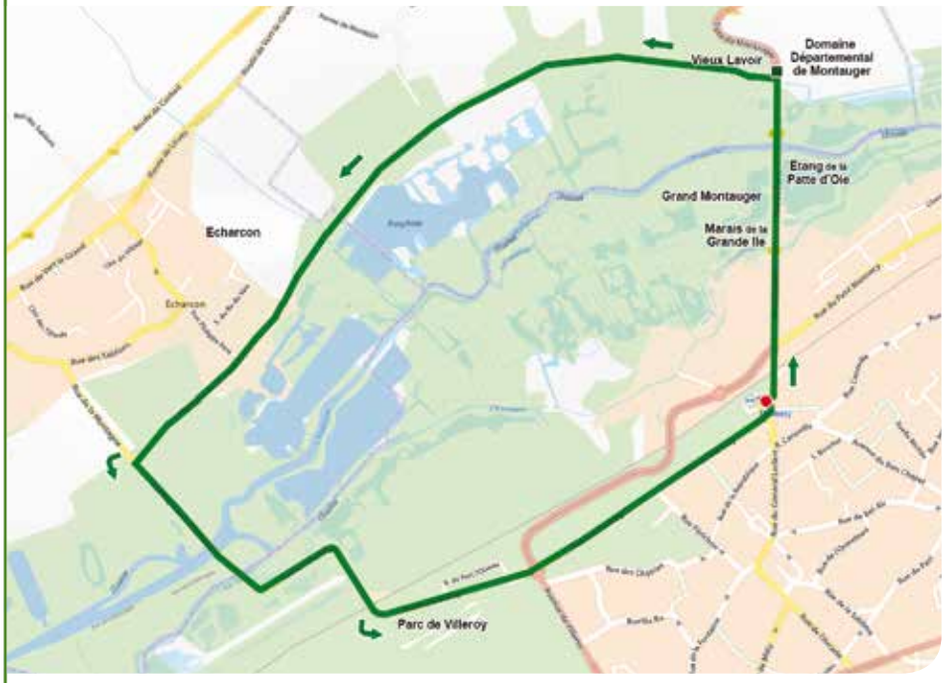

Nous espérons que vous avez pris plaisir à découvrir Mennecy autrement grâce à ce livret.

D'autres manières ludiques existent de découvrir notre ville : téléchargez sur le site de la Communauté de Communes du Val d'Essonne (www.cc-val-essonne.com) la brochure Parcours Randoland Mennecy - Parc de Villeroy, ainsi que le Guide Géocaching en Val d'Essonne.

Si vous connaissez d'autres balades à Mennecy, n'hésitez à les proposer au service Communication (tél : 01 69 90 73 59 ou communication@mennecy.fr) afin d'en faire profiter tous les Menneçois et les habitants des environs.

Attentifs à la qualité de notre environnement, vous souhaitez participer aux Opérations Mennecy propre organisées par la Ville ? Suivez les actualités sur la page facebook Mairie de Mennecy, le site www.mennecy.fr ou le magazine municipal Mennecy Actualités.

Notes

ALLEE
DU CLOCHER
ALLEE
DES PLATANES